

M A I R I E
D E
S U C C I E U
I S E R E

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42
Fax 04 74 92 07 16
mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2016

Etaient présents : **BARRAL** Baptiste - **BARRAL-JOANNES** Anne-Laure
BOUILLOT Didier - **CLOT** Bernard - **DOUILLET** Alain - **FIHMAN** Cécile
GAGET Patrick - **GALLOIS** Brigitte - **PAQUIER** Corinne - **PERRICHON**
Marie-Madeleine - **PREYNAT** Guylène - **SORLIN** Julia - **VIAL** Guillaume

Excusés : **DUPERRET** Christophe (pouvoir à PREYNAT Guylène)

Absent : **VEYET** Richard

Secrétaire de séance : **VIAL** Guillaume

En préambule à la séance du conseil municipal, le Maire indique que les drapeaux de la Mairie et du Monument aux Morts ont été mis en berne afin de marquer notre solidarité avec les habitants de Bruxelles et de Belgique suite aux attentats du 22 Mars 2016.

Le Compte rendu du conseil municipal du 04/03/2016 est adopté à l'unanimité, avec les corrections suivantes dans la liste des conseillers :

- Guillaume Vial était présent
- Patrick Gaget était bien absent
- le secrétaire de séance était Bernard CLOT

Ordre du jour :

- Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion.
- Détermination des taux d'imposition.
- Affectation du résultat 2015.
- Vote du budget primitif 2016.
- Délibération sur le plan de financement de l'étude de programmation "cœur de commune".
- Questions diverses.

1 - VOTE DU CA ET COMPTE DE GESTION 2015

Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2015.

	Section d'investissement	Section de Fonctionnement
Recettes 2014	272 044,42 €	414 660,26 €
Dépenses 2014	281 032,85 €	371 282,57 €
Résultat reporté	17 764,89 €	16 308,92 €
Résultat total 2015	8 776,46 €	59 680,61 €

Le résultat de l'exercice 2015 pour les sections d'investissement et de fonctionnement est de 68 457,07 €.

Le maire s'est retiré pour les délibérations. L'adjoint aux Finances énonce les délibérations :

Approbation compte administratif : Vote : 13 voix pour

Approbation compte de gestion : Vote : 13 voix pour

2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'issue des réunions de commission finances, il est proposé de conserver les taux d'imposition à :

- Taxe d'habitation : 9.29%
- Foncier bâti : 16.39%
- Foncier non-bâti : 47.28%
-

Vote : 14 voix pour

D'autre part, le maire informe le conseil que les taux de la part intercommunale de la taxe d'habitation (TH) et de la taxe sur le foncier bâti (FB) devraient augmenter au cours de cet exercice. La décision revenant au Conseil Communautaire de la CAPI.

3 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice 2015 fait apparaître un excédent de 68 457,07 €. L'excédent d'investissement de 8776.46€ se reporte de fait sur cette section. Le conseil municipal décide d'affecter la totalité du résultat, soit 59 680,61 € à la section d'investissement.

Vote : 14 voix pour

4 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

a) Budget de fonctionnement :

390 831,10 en section de fonctionnement

Recette de fonctionnement :

- | | |
|--|--------------|
| • Atténuation de charge : | 33 130,00 € |
| • Impôts et taxes : | 208 477,00 € |
| • Dotations et participations : | 144 224,10 € |
| • Autre produits de gestion courante : | 5 000,00 € |
| • Affectation du résultat 2015 : | 0,00 € |

Les recettes de fonctionnement sont en baisses par rapport à exercice 2015 du fait de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (DGF) et de la rupture de la convention de prêt de personnel à l'initiative du conseil municipal de Chateaufvillain.

Dépense de fonctionnement :

- | | |
|--|--------------|
| • Charges à caractère général | 129 600,00 € |
| • Charges de personnel : | 149 700,00 € |
| • Atténuation de produits : | 26 683,00 € |
| • Autres charges de gestion courante : | 37 800,00 € |
| • Charges financières : | 19 861,82 € |
| • Dépenses imprévues : | 27 186,28 € |

365 822.97 en section d'investissement

Recettes investissement :

• Subventions et immobilisations incorporelles :	29 785,80 €
• Dotations et réserves :	51 780,00 €
• Solde d'exécution :	8 776.56 €
• Excédent de fonctionnement :	59 680,61 €
• Opérations patrimoniales :	215 800,00 €

Dépenses investissement :

• Immobilisation incorporelles :	121 881,68 €
• Remboursements d'emprunts :	15 120.29 €
• Restes à réaliser :	13 021,00 €
• Opérations patrimoniales :	215 800,00 €

Suite au travail réalisé en commission finances, il est proposé d'affecter la totalité du résultat 2015, soit 59 680,61€ reportés sur la section d'investissement, au projet « Cœur de Commune ». Ce projet étant celui du mandat, il occupe le principal axe d'investissements de la commune.

Les autres lignes d'investissements sont

- Capital de l'emprunt : 15 120.29 €
- Voiries et réseaux : 25 338,18 €
- Bâtiments : 20 842€ (salle des fêtes et toiture de l'église)
- Matériel : 3429.89 €
- PLU : 13 076 €
- Aménagements d'accessibilité : 11 400€
- Provision pour non-valeur : 1136€
-

Les opérations patrimoniales sont des opérations dites « d'ordre » visant à intégrer les investissements précédemment réalisés dans l'actif de la commune. Les opérations sont donc écrites à la fois en dépenses et en recettes sans générer ni les unes ni les autres.

Le budget est voté par chapitres : 12 voix pour ; 2 abstentions

5 - DELIBERATION PLAN DE FINANCEMENT DE L'ETUDE DE PROGRAMMATION « CŒUR DE COMMUNE »

L'étude de programmation du projet « Cœur de commune » est estimée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Isère à 45 000 €. Sur cette base, le plan de financement suivant, établi pour la demande de subvention à l'Etat, est proposé :

- autofinancement : 31 500 €
- Subvention DETR : 13 500 €
-

Vote : 12 voix pour ; 2 abstentions

6 - QUESTIONS DIVERSES

- Le Comité Syndical du SMND s'est déroulé le 23 Mars 2016 dans la salle des fêtes de la Commune. Le président du SMND présente ses remerciements au Maire ainsi qu'à la commune pour son accueil.

- L'événement du Marché des producteurs est à retrouver sur Facebook à la page XXX (adresse à indiquer par Guylène)

- Un spectacle de cirque, programmé dans le cadre de la Biennale de cirque de la CAPI, aura lieu le mercredi 18 mai 2016 à 19h sur la place du village.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2016

Etaient présents : BARRAL Baptiste - BARRAL-JOANNES Anne-Laure - BOUILLOT Didier - DOUILLET Alain - DUPERRET Christophe - FIHMAN Cécile - GAGET Patrick - GALLOIS Brigitte - PAQUIER Corinne - PERRICHON Marie-Madeleine - PREYNAT Guylène - VEYET Richard - VIAL Guillaume

Excusés : CLOT Bernard (pouvoir à VIAL Guillaume – SORLIN Julia (pouvoir à Corinne PAQUIER)

Secrétaire de séance : BARRAL-JOANNES Anne-Laure

1 - FINANCES

• Subventions aux associations

Les sommes allouées aux associations de la commune restent identiques aux années précédentes :

- Sou des Ecoles : 900€
- ASSTF : 800€
- Autres associations : 80€

Ces subventions sont versées après réception du formulaire municipal spécifique.

Comme en 2011, une subvention exceptionnelle de 400€ est attribuée au Comité de Jumelage pour les cérémonies et festivités de l'anniversaire du jumelage.

Comme précédemment, la commune attribue une subvention de 15€ par enfant scolarisé en institut spécialisé (IME,...) ou en filière d'enseignement professionnel (Lycée agricole, MFR, etc.), si les établissements en font la demande.

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 30€ est attribuée à 2 organismes choisis parmi les demandes reçues.

La délibération porte sur un total de 2705€, l'enveloppe globale déterminée au budget étant fixée à 3200€.

10 pour, 5 abstentions.

• Noces d'or

Comme c'est la coutume depuis de nombreuses années, la salle des fêtes continuera d'être mise à disposition gratuitement aux couples de la commune qui célèbrent leurs noces d'or.

Vote : 1 contre – 1 abstention – 13 pour

2 - AGENTS COMMUNAUX

Pour prendre en compte l'avancement à l'ancienneté d'une des agents de la commune, le poste d'adjoint technique de première classe est transformé en un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe. Vote : 15 pour

A compter du mois de septembre 2016, le poste d'assistante de l'enseignant de maternelle sera occupé par Isabelle Garcia, en remplacement d'Eliane Picot qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du mois d'août.

Isabelle Garcia restera également présente auprès des enfants sur les temps de la cantine.

Olivier Veyet sera de son côté sollicité sur de nouvelles activités périscolaires, mises en place dès la rentrée de printemps.

3 - MARCHÉ « COURT-CIRCUIT »

La commune organise un marché semestriel de producteurs. La première édition aura lieu le vendredi 29 avril 2016 de 19 à 22h. Lors de cette soirée, une tombola sera proposée aux visiteurs avec pour lot un panier garni composé par les exposants.

La commission « fêtes et cérémonies » présente le règlement élaboré pour ce marché et cette tombola.
Vote : 15 pour

4 - INTERCOMMUNALITE

- **Mutualisation service informatique**

Dans le cadre des rencontres entre élus du Val d'Agny, la mutualisation des Services Informatiques au sein de la CAPI a été présentée lors de la réunion du 21 mars. Cette mutualisation peut prendre la forme de :

- Prestations de services, dans le cadre d'une convention passée entre la commune et la CAPI. Ces prestations de services vont de la sauvegarde de données à la maintenance.
- Création d'un service commun, avec une adhésion des communes. Outre les prestations citées ci-dessus, un groupement d'achat est également possible. Un seuil d'équipement est cependant nécessaire pour rendre ce dispositif intéressant, c'est-à-dire pour l'embauche d'un technicien informatique dédié. Cependant les coûts présentés paraissent trop importants pour que les communes du Val d'Agny puissent l'envisager. La réflexion sera donc poursuivie mais aucun engagement n'est pour l'heure demandé.

- **Conseil Local de Santé Mentale**

En 2014, un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Intercommunal a été créé à titre expérimental sur les communes de L'Isle d'Abeau, Villefontaine, Saint-Quentin Fallavier, et La Verpillière, en parallèle du CLSM existant depuis plus de 10 ans sur la commune de Bourgoin-Jallieu. Dans le cadre d'une démarche de mutualisation le dispositif peut être élargi à l'échelle des 22 communes de la CAPI.

Le coût de ce dispositif serait de 250€/an pour la commune.

Vote : 7 contre – 5 abstentions – 3 pour

5 - BATIMENTS

- **Concours de l'AGEDEN**

L'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'ENergie) émet un appel à candidature auprès des collectivités qui ont engagé des travaux sur leurs bâtiments pour améliorer les performances énergétiques. Le conseil municipal propose sa candidature pour la salle des fêtes. Cette participation peut nous apporter des conseils de la part de l'AGEDEN, et les bâtiments retenus seront mis en valeurs sur le site de l'AGEDEN.

Vote : 1 abstention – 14 pour

- **Compteurs LINKY**

ERDF va commencer à remplacer les compteurs d'électricité classiques par des compteurs « LINKY », qui enregistrent la consommation en temps réel et communiquent avec le fournisseur d'énergie. Les compteurs étant la propriété des communes, elles seules peuvent s'opposer à ce changement par une délibération du conseil municipal. Le maire indique que des concitoyens ont demandé qu'une telle délibération soit prise, au nom du principe de précaution, et qu'ERDF a adressé un argumentaire pour

défendre ce nouvel équipement. Un débat est donc nécessaire pour arrêter une position communale. Les conseillers ne s'estimant pas suffisamment informés, la question sera traitée en commission bâtiment avant de revenir devant le Conseil Municipal.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- L'organisation du nettoyage de printemps (mercredi 6 avril) est évoquée pour inviter les conseillers municipaux à participer pour accompagner les enfants. Quatre élus sont volontaires, à ce titre ou en tant que parents d'élèves. Il est précisé que l'Association de Chasse se joint à l'opération pour se charger d'un secteur plus particulièrement pollué.

- La CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) n'a pas pu examiner le dossier du PLU lors de la commission du 22 mars, elle devrait toutefois rendre son avis d'ici la fin du mois d'avril.

- Dans le cadre des balades d'Hector, le conservatoire de Bourgoin-Jallieu propose un spectacle pouvant avoir lieu sur la commune. Les contraintes techniques sont trop importantes, la proposition n'est pas retenue sur les dates proposées.

- Rappel, afin d'éclaircir tout malentendu : depuis le 1er janvier 2016, l'instruction des permis de construire est facturée par la CAPI. Cependant, le coût sera supporté par la commune et non par le pétitionnaire, comme cela aurait pu être compris.

COMMUNIQUE MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en avril 1998 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

CEREMONIE DU 8 MAI : sera célébrée à 11h00 au monument aux morts

LE SECRETARIAT SERA FERME : du 1^{er} mai au 16 mai inclus.

BRUIT : l'utilisation d'appareils tels que tondeuse à gazon ou autre engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore est règlementée de la façon suivante :

- 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 tous les jours ouvrables
- 09h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Au-delà du caractère réglementaire, nous en appelons à la responsabilité et au civisme de chacun.

la **finale le samedi 23 avril à Bron** contre Trévoux

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	17/04/2016	Four à pain Centre village	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
	23/04/2016	Finale à Bron ASSTF/TREVOUX	
ECOLE DE RUGBY	Les mercredis et samedis	Entraînement Stade du Gapillon	Annie BELONY ☎ 06 31 98 65 28
GYM DETENTE	14/04/2016 28/04/2016 12/05/2016 19/05/2015 26/05/2016	Séance 20:00 Salle des fêtes du Gapillon	Martine AMIEZ ☎ 06 74 82 77 36
Sou des écoles	29/04/2016	Vente de plants Sur commande	Stéphanie MAIGNE ☎ 06 64 39 59 64
SPORT ET NATURE DE SUCCIEU	16/04/2016	Course à pied – 9H00 Chemins autour de Châteauvillain	Stéphane Bovagne ☎ 06 50 42 88 95
	17/04/2016	Vélo – 9H00 Succieu- Culin- La Côte St André	
	21/04/2016	Marche - 13h30	
	24/04/2016	VTT – 9H00 Randonnée Culin – Tramolé 26, 34 - 47 kms	
	28/04/2016	Marche - 13h30	
	30/04/2016	Course à pied – 9H00 Succieu - Mirieu – Vallin	
		Tous les départs sont font sur la place du village	

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

ECLOSE-BADINIÈRES – « La reine du palais » samedi 16 avril 2016 – 20h30 – Salle des fêtes.
Réservations 04 74 92 00 08 ou 04 74 27 95 14.

BIENNALE DU CIRQUE CAPI

Mercredi 18 mai - 19h00 - Succieu - Parking de la mairie

**ENTRE SERRE ET JARDIN - Cie Atelier Lefevre et André
De et avec Didier André et Jean-Paul Lefevre**

Cirque bio
SPECTACLE GRATUIT



Photo : Marik Wagner

Dégaines tordantes, mimiques hilarantes, Didier et Jean-Paul excellent autant dans le grotesque que dans le détail. Tout oppose ces deux jardiniers : l'un est paresseux et plutôt débonnaire, l'autre du genre hyperactif. Leur lopin de terre est prétexte à un florilège de facéties acrobatiques désopilantes et tendres. Un terrain d'affrontements où une brouette, une pelle, un tuyau d'arrosage leur suffisent pour faire pousser toutes sortes d'idées burlesques. Ce duo cultive l'absurde au naturel, la dérision sauvage et l'inutile en botte.

Un spectacle vraiment drôle et poétique où tout n'est que souplesse, extravagance et émerveillement.

Cette 5ème biennale du cirque se tiendra du 17 au 29 mai 2016. Le Théâtre du Vellein propose dans les 22 communes de la CAPI un rendez-vous à 19h00 avec un spectacle circassien.

8 spectacles en tournée, soit une trentaine de représentations en plein air, gratuites, sur les places de nos villes et nos villages. De plus, du 19 au 21 mai, un cabaret circassien participatif, "Le Repas", se jouera sous chapiteau au Vellein à Villefontaine.

Bouquet final du 27 au 29 mai

Sur tout le site du Théâtre du Vellein à Villefontaine, en plein air et sous chapiteau, yourte ou en salle, une dizaine de spectacles s'enchaîneront sur un rythme effréné tout au long des journées.

CARTE BLANCHE A YOANN BOURGEOIS : "Tentatives d'approches d'un point de suspension"

CONCERTO POUR DEUX CLOWNS : Les Rois Vagabonds - Poètes en action

UN SOIR CHEZ BORIS : Compagnie Olivier Debelhoir - Solo de cirque sous yourte

BANKAL : Compagnie Puéril Péril - Duo circassien sur tabourets

L'HOMME DE HUS : Compagnie L'Immédiat - Cirque/mime/théâtre d'objets

MÖBIUS : Miguel Gigosos Ronda - Jonglage

SOMNIUM : Juan Ignacio Tula et Stefan Kinsman - Portés, manipulation et roue Cyr

BOLERO : Compagnie Pagnozoo - Cirque équestre

Renseignements au 04 74 80 71 85

www.capi-agglo.fr